



**AVIS PUBLIC
ARRÊTÉ DE ZONAGE
DE LE GOULET**

UN AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE Le Village de Le Goulet a adopté un arrêté intitulé « arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Le Goulet », portant le no. 37.

L'arrêté modifiant l'arrêté de zonage a été déposé au bureau d'enregistrement du comté de Gloucester le 6 mai 2021, sous le numéro 41251431.